

L'intendant Poivre refuse de céder Monplaisir à son successeur
Le 14 octobre 1771 - Poivre au ministre Bertin.

Au fonds Pusy La Fayette
Document non-autographe des archives personnelles de Pierre Poivre

Du 14 octobre 1771

M. Bertin

Monseigneur,

M. le Duc de la Vrillière m'ayant fait l'honneur de me témoigner le véritable intérêt qu'il a la bonté de prendre en M. Chenu, capitaine de brûlot et exempt des gardes de M. le Comte de Provence, j'ai eu occasion de connaître particulièrement cet officier, j'ai trouvé en lui un homme sage, un homme très éclairé dans sa partie qui est la navigation, et un sujet vraiment distingué par sa conduite et ses connaissances.

J'ai eu l'honneur de vous adresser en avril dernier une lettre particulière par M. Lecointe, ancien administrateur des affaires de la Compagnie dans cette île. Je vous avais prié d'interroger cet honnête homme sur la situation de notre colonie et sur la mienne en particulier. J'avais chargé M. Lecointe de vous dire clairement la vérité, et de ne vous rien laisser ignorer des contradictions inouïes que j'éprouve ici de la part du chef militaire, et qui me mettent dans l'impossibilité d'y faire aucun bien.

Depuis que nous avons appris ici la disgrâce de M. le Duc de Praslin, M. le Ch. Desroches qui en perdant son protecteur, lequel pouvait seul lui faire pardonner tous ses torts, aurait dû se hâter de les réparer, les a au contraire multipliés à un point inconcevable. Loin d'avoir cherché à se concilier avec moi, il ne s'est que déclaré plus hautement mon ennemi, et malgré que de mon côté je ne cesse de le voir et de rendre à sa place tous les égards qui lui sont dus, il n'en est que plus furieux, et chaque jour voit éclore de sa part de nouvelles extravagances.

Je sens parfaitement, Monseigneur, qu'en vous racontant dans l'exacte vérité les choses telles qu'elles se passent, je ne vous dirais que des faits incroyables. C'est pourquoi j'aime mieux que vous les appreniez par des témoins oculaires qui peuvent entrer avec vous dans les plus grands détails, si vous voulez bien avoir la bonté de les écouter. Je vous prie, Monseigneur, de vouloir bien interroger M. Chenu, il est homme à ne point vous déguiser la vérité. Je lui ai fait voir hier tous mes plants des deux épiceries fines, ainsi que la plus grande partie des plants précieux que je fais cultiver sous mes yeux dans mon riche jardin de Monplaisir. Je les lui ai montrés exprès au moment de son départ afin qu'il put vous en parler comme témoin oculaire et vous rendre compte de leurs progrès. Il vous assurera comme moi que ces plants nous donnent les plus grandes espérances.

Je vois avec une vraie douleur que je suis le seul dans la colonie qui prenne un véritable intérêt au succès de plants aussi précieux à l'Etat. Il est de la plus grande importance qu'en partant d'ici je sois le maître de vendre mon jardin ou de le laisser à une personne de mon choix que j'aurais formé à la culture des plants qu'il renferme, sans quoi tout sera perdu. J'ai acheté ce jardin de mes deniers, j'y ai dépensé beaucoup, j'y ai mis tout mon avoir dans ce pays-ci et je ne vois pas à quel titre on pourrait me forcer de céder mon ouvrage et mon bien à mon successeur pour le compte du Roi.

Je vous prie, Monseigneur, de vouloir bien à ce sujet obtenir de M. De Boynes une décision conforme à la justice que je réclame, autant pour le bien de l'Etat que pour moi-même.

Je suis avec un très profond respect etc.

* * *